

Rapport fait au Ministre le 8 septembre 1853

Monsieur le Gouverneur Général de l'Algérie a transmis le 5 Septembre courant, au Ministre des propositions régulières pour l'établissement immédiat de deux des villages projetés dans l'Est de la plaie de la Mitidja.

Ces villages sont

Aïn-taya, avec deux hameaux annexes, sur les rives de la baie : cap Matifou ;

Rouïba, sur la nouvelle d'Alger à Dellys.

On a l'honneur de prier le Ministre de vouloir bien soumettre à S. M. l'Empereur, avec les rapports ci-joints les deux projets de Décrets destinés à sanctionner les dites créations, conformément à la législation sur la matière.

De la Guerre.

Direction
des Affaires
de l'Algérie.

2. Bureau
Colonisation, Agriculture,
Domaines.

Rapport fait au Ministre
le 8 Septembre 1853

Analyse.

On propose la création de villages d'Ain-Eaya et de Kouiba, dans
l'Est de la plaine de la Mitidja.

M. le Gouverneur Général de l'Algérie a transmis
le 5 septembre courant, au Ministre, des propositions régulières
pour l'établissement immédiat de deux villages projetés
dans l'Est de la plaine de la Mitidja.

Ces villages sont

Ain-Eaya, avec deux hameaux annexes, sur les rives
de la baie de cap Matifoua;

Kouiba, sur la nouvelle route d'Alger à Dellys.

On a l'honneur de prier le Ministre de vouloir bien
soumettre à S. M. l'Empereur, avec les rapports joints
les deux projets de Décrets destinés à sanctionner les dites
créations, conformément à la législation sur la matière.

Le Chef du Bureau,

Vus;

Le Conseiller d'Etat,
Général de Division,

Verny